

Rapport du député Letchimy sur les RUP dans les politiques de l'Union européenne

M. Serge LETCHIMY, député de la Martinique a remis à M. Victorin Lurel, ministre des Outre-mer, son rapport de mission sur la prise en compte des spécificités des régions ultrapériphériques dans les politiques de l'Union européenne. Le Gouvernement lui avait en effet confié une mission « aux fins de lui proposer des pistes concrètes qui permettraient d'améliorer la prise en compte des spécificités des RUP dans les politiques communautaires ». Outre une description du statut européen des régions ultrapériphériques et de l'évolution du cadre juridique qui fonde la reconnaissance de leurs spécificités, le rapport se propose de dépasser les divergences d'interprétation du Traité entre la Commission européenne et les régions ultrapériphériques, et formule 43 propositions concrètes de renforcement des politiques sectorielles, aussi bien dans le domaine agricole, de la pêche, du tourisme et du traitement des déchets. Il propose également une nouvelle méthode de traitement des dossiers relatifs aux filières d'avenir.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Union européenne

1 – BCE

Lors de sa réunion du 6 juin 2013, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré lors de sa conférence de presse que « les informations disponibles ont confirmé notre évaluation qui avait conduit à l'abaissement des taux directeurs début mai. Les tensions inflationnistes sous-jacentes devraient rester modérées à moyen terme dans la zone euro. Confirmant ce scénario, les évolutions monétaires et, en particulier, du crédit demeurent atones. Les anticipations d'inflation à moyen terme pour la zone euro continuent d'être solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 %. Dans le même temps, les données d'enquêtes récentes relatives au climat des affaires font état d'une légère amélioration par rapport à un bas niveau de départ. L'orientation accommodante de notre politique monétaire, ainsi que l'amélioration significative de la situation sur les marchés financiers depuis mi-2012, devraient contribuer à soutenir les perspectives d'une reprise économique plus tard dans l'année. Dans ce contexte général, l'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire. (...) Le taux de croissance annuel négatif des prêts aux sociétés non financières (en données corrigées des cessions de prêts et de la titrisation) est passé de -1,3 % en mars à -1,9 % en avril. (...). Plus généralement, la faible dynamique des prêts continue de refléter essentiellement l'état actuel du cycle économique, l'intensification du risque de crédit ainsi que l'ajustement en cours des bilans des agents financiers et non financiers. (...). Afin de garantir une transmission adéquate de la politique monétaire aux conditions de financement en vigueur dans les pays de la zone euro, il est essentiel que la réduction de la fragmentation des marchés du crédit de la zone euro se poursuive et que la capacité de résistance des banques soit renforcée quand cela s'avère nécessaire. Des progrès ont été accomplis depuis l'été dernier en termes d'amélioration de la situation des banques en matière de financement, de renforcement de la base de dépôts domestiques dans les pays en proie à des difficultés et de réduction de la dépendance à l'égard de l'Eurosystème, comme en témoignent les remboursements effectués au titre des opérations de refinancement à long terme d'une durée de trois ans. De nouvelles avancées décisives dans la mise en place d'une union bancaire permettront d'atteindre cet objectif. En particulier, le Conseil des gouverneurs insiste sur le caractère crucial du futur mécanisme de surveillance unique (MSU) et d'un mécanisme de résolution unique (MRU) dans le processus de retour vers un système bancaire intégré. Ces deux mécanismes doivent donc être mis en place rapidement ».

2 – Union économique et monétaire

La Commission européenne a publié le 5 juin son rapport de convergence 2013 sur la Lettonie, accompagné d'un court résumé explicatif à l'intention des citoyens qui en donne le contexte. La Commission considère que la Lettonie a atteint un degré élevé de convergence économique durable avec la zone euro et propose au Conseil d'autoriser le pays à adopter la monnaie unique à partir du 1^{er} janvier 2014.

Actualité législative

Publications au Journal Officiel

1 – Décret n° 2013-384 du 7 mai 2013 définissant les conditions et les modalités de la désignation du représentant permanent ad hoc mentionné au VI de l'article L. 561-3 du code monétaire et financier

Ce décret prévoit dans quelles conditions l'Autorité de contrôle prudentiel peut exiger la désignation d'un représentant permanent de la part d'établissements de paiement et de monnaie électronique ayant leur siège dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un Etat partie à l'Espace économique européen, qui souhaitent fournir des services de paiement ou distribuer de la monnaie électronique en France via des agents ou des distributeurs de monnaie électronique situés en France (montant d'opérations de services de paiement ou volume de monnaie électronique mise en circulation excédant certains seuils, ou insuffisances du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme). Ce représentant permanent est chargé de la bonne application du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme en France

2 – Décret n° 2013-385 du 7 mai 2013 fixant les conditions et les modalités de la communication des informations relatives aux opérations de transmission de fonds mentionnées à l'article L. 561-15-1 du code monétaire et financier

Ce décret pris pour application de l'article 13 de la loi n° 2013-100 du 28 janvier 2013 a pour objet de fixer les conditions et les modalités de transmission à TRACFIN par les établissements de crédit, de paiement et de monnaie électronique, des éléments d'information relatifs aux opérations de transmission de fonds à partir d'un versement en espèces ou au moyen de monnaie électronique (transmission d'informations à partir de 1 000 € par opération ou 2 000 € cumulés par client sur un mois calendaire).



Après le passage des marchés financiers (1999) et de la monnaie (2002) à l'euro, l'Europe se dote de l'euro scriptural avec SEPA (*Euro Payments Area* - Espace unique de paiement en euros). Conformément au règlement européen N° 260/2012, **les nouveaux instruments de paiement européens remplaceront définitivement leurs équivalents nationaux au plus tard le 1^{er} février 2014.**

TOUTES LES ENTREPRISES SONT CONCERNÉES

SEPA s'applique à tous les virements et prélèvements de masse, nationaux ou transfrontaliers. Ainsi, les virements et les prélèvements que nous connaissons actuellement ne pourront plus être utilisés après **le 1^{er} février 2014.**

LA MIGRATION VERS LES NOUVEAUX INSTRUMENTS DE PAIEMENT DOIT ÊTRE LANCÉE SANS DÉLAI

SEPA rend indispensable des modifications dans les systèmes d'information et de paiement des entreprises qui doivent adapter leur fonctionnement, au plus tôt, car tout retard :

- générera inévitablement des réalisations de modifications dans l'urgence, avec le surcoût lié à une telle démarche,
- peut constituer un risque de blocage des paiements (règlement fournisseurs, salaires, recouvrement de créances, ...) si les évolutions nécessaires n'ont pas été réalisées à temps.

SEPA, c'est également une opportunité à saisir qui permet de disposer d'instruments de paiement harmonisés, simplifiés et fiables pour les opérations d'achats et de ventes et c'est aussi l'occasion de revoir sa stratégie en termes d'organisation et de gestion de sa trésorerie.

PRENEZ CONTACT AVEC VOTRE BANQUIER ET VOTRE EXPERT-COMPTABLE

Dans la conduite du projet de migration SEPA, les interlocuteurs privilégiés sont les établissements bancaires, les experts-comptables, mais aussi les conseils en système d'information, les éditeurs de logiciels et les associations professionnelles.

Pour obtenir des conseils et des informations utiles sur la marche à suivre, quelques **liens utiles** :

- le site du Comité national SEPA, www.sepafrance.fr
- le site de l'IEDOM, www.iedom.fr/iedom/migration-sepa qui met à disposition la brochure publiée par la Banque de France, «**Réussir votre migration à SEPA**», la présentation faite lors des réunions d'information organisées dans les DOM en avril, ainsi que le dossier de presse correspondant.
- le site du CFONB, www.cfonb.org qui permet d'obtenir les documents et brochures sur les nouvelles opérations SEPA (dans les rubriques Prélèvement - Effet de commerce -TIP et Virement - Télévirement).
- le site de la FBF : <http://www.banques-sepa.fr/>

SUIVI DE PLACE ET ACTIVITÉS DE L'INSTITUT

Une activité de financement qui se tasse

Au premier trimestre 2013, l'activité économique guadeloupéenne manque de dynamisme dans la plupart des secteurs. Dans ce contexte, l'activité bancaire s'essouffle en début d'année. À fin mars, les financements consentis à l'économie augmentent à un rythme ralenti (+0,8 % sur le trimestre), marqués par le recul des crédits aux ménages (-0,6 % sur le trimestre) et la perte de vigueur des crédits aux entreprises (+0,8 % sur le trimestre). Sur un an, l'encours sain augmente de 2,7 %.

Cette perte de vigueur est la cause d'un moindre recours aux crédits à court terme, les entreprises du département cherchant pour la plupart à ajuster leurs charges et à contenir leur besoin de trésorerie. Ainsi, l'évolution trimestrielle de l'encours est négative (-6,5 %) pour le troisième trimestre consécutif. Dans un contexte économique toujours difficile, les crédits immobiliers résistent au premier trimestre 2013 : l'encours affiche un taux de croissance relativement stable (+1,3 % après +1,5 % en décembre 2012). Sur douze mois, sa croissance reste cependant soutenue (+9,9 %). La reprise des crédits d'investissement observée en fin d'année semble fragile : l'encours continue de progresser mais à un rythme trimestriel nettement moins dynamique (+1,6 % après +4,3 % en décembre 2012).

Moindre dynamisme des actifs financiers

La collecte d'épargne montre également des signes de faiblesse, enregistrant une croissance plus modérée à fin mars (+1,1 % sur le trimestre). Cette hausse est exclusivement imputable au dynamisme des placements liquides ou à court terme. Ces derniers augmentent en effet de 4,0 % sur trois mois et de 8,1 % sur un an. En parallèle, la reprise observée sur les dépôts à vue fin 2012 ne se confirme pas au premier trimestre : l'encours accuse une baisse de 0,7 % à fin mars. L'épargne longue stagne à 2,3 milliards €. Néanmoins, sur un an, l'encours total des actifs financiers conserve une croissance dynamique à 4,7 %.

Par agents économiques, les placements des ménages continuent de croître sur les trois premiers mois de l'année 2013 mais à un rythme ralenti (+46 millions €, soit +0,9 %), après un léger rebond à fin décembre 2012. Après avoir enregistré une croissance soutenue fin 2012 (+10,6 %), les actifs financiers détenus par les sociétés non financières connaissent un net recul au premier trimestre (-1,7 %). Ces derniers demeurent toutefois bien orientés en glissement annuel, enregistrant leur plus forte progression (+6,6 %) depuis mars 2008.

Parution des notes IEDOM « Tendances conjoncturelles » et « Infos financières »

L'IEDOM Guadeloupe vient de publier les notes « Tendances conjoncturelles » et « Infos financières » pour le 1^{er} trimestre 2013. Ces publications sont librement téléchargeables sur le site : <http://www.iedom.fr>

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Vote du budget supplémentaire 2013 du département

L'Assemblée départementale s'est réunie le vendredi 24 mai 2013 au Palais du Conseil Général à Basse-Terre, pour sa 2^{nde} réunion plénière de l'année. Après l'adoption du compte administratif 2012 (69 millions €) à l'unanimité moins deux abstentions, les conseillers généraux ont voté à l'unanimité moins une voix le budget supplémentaire 2013, soit plus de 152 millions €, destinés majoritairement à l'activité, à la jeunesse et aux familles, et à la relance économique. Des majorations de crédits ont été ainsi effectuées dans les champs de compétences tels que le Revenu de Solidarité Active (+15 M€), le financement des clubs et équipes de rue (+7,5 M€), l'amélioration de l'habitat (+1,6 M€), les travaux routiers (+11,5 M€), l'irrigation (+1 M€) ou encore les équipements portuaires (+1,3 M€).

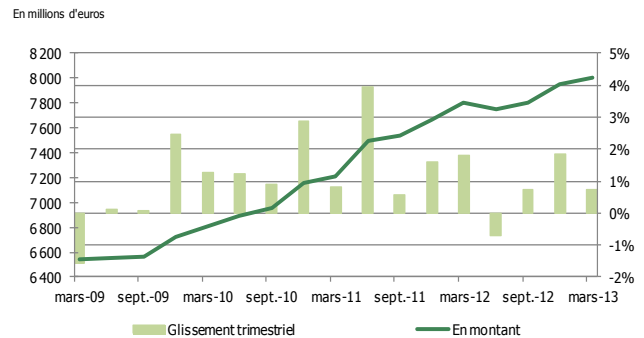
Bilan décevant de la campagne cannière 2013

Au cours de la campagne de 2013, seulement 390 000 tonnes ont été récoltées en Guadeloupe continentale, contre 505 000 en 2012. Pour la première fois depuis treize ans, la barre des 400 000 tonnes n'est pas franchie. Pourtant, le démarrage précoce de la coupe le 24 janvier ainsi que les conditions climatiques ont favorisé une bonne richesse saccharine, estimée à 9 % en fin de campagne. Mais les attermoissements de ces trois dernières années, repoussant systématiquement la fin de la coupe ont perturbé le cycle de plantation cannière et pénalisé la récolte 2013. À Marie-Galante, la récolte est de 62 700 tonnes contre 74 000 l'an dernier, avec une richesse de 10 %.

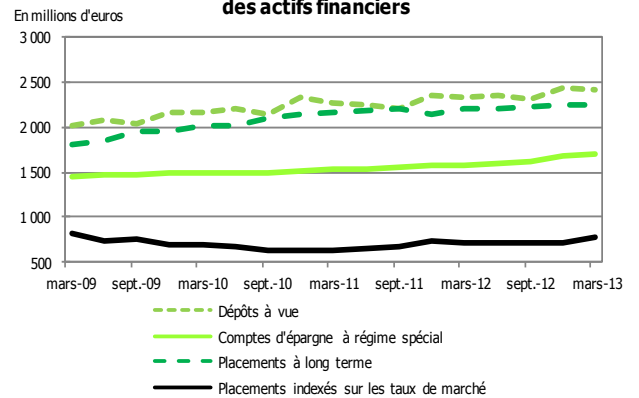
Convention entre la BRED et les étudiants guadeloupéens en mobilité

Éric Montagne, directeur général adjoint de la BRED, et Tressi Virginius, présidente de l'Association des jeunes de Guadeloupe (AJeG), ont signé une convention de partenariat en présence de Sophie Elizéon, déléguée interministérielle à l'égalité des chances des Français des Outre-mers, et de Gilles Raynaud, directeur de l'antenne de la Région Guadeloupe à Paris.

Évolution des concours bancaires



Évolution des principales composantes des actifs financiers



Ralentissement de la croissance des économies de la Caraïbe en 2012

Le FMI a rendu public le 13 mai 2013 son rapport annuel sur l'économie de la zone des Amériques en 2012. Concernant la Caraïbe, la croissance continue d'être freinée par un niveau élevé d'endettement et une faible compétitivité. Dans les économies tributaires du tourisme (Antigua et Barbuda, Les Bahamas, Barbade, Dominique, Grenade, Jamaïque, Saint-Kitts et Nevis, Sainte-Lucie, et Saint-Vincent et les Grenadines) elle est en moyenne inférieure à 0,5 %. En revanche, la croissance est plus forte pour les pays dont le développement s'appuie sur les exportations (Belize, Guyana, Suriname et Trinité-et-Tobago), atteignant en moyenne 3,5 %. Pendant ce temps, en Haïti, la croissance ralentit à 2,75 % (contre +5,5 % en 2011), principalement en raison des retards dans la mise en œuvre de projets de reconstruction. La publication est disponible en anglais sur le site du [FMI](#).

Lancement de l'Observatoire du tourisme de Saint-Barthélemy

Créé par le Comité Territorial du Tourisme de la collectivité, l'Observatoire du tourisme de Saint-Barthélemy est mis en place au cours du mois de mai, en collaboration avec le Ceregmia, un Centre de recherche en économie de l'université des Antilles et de la Guyane. Cet observatoire a pour objectifs de favoriser le travail en réseau avec les professionnels du secteur, de fournir des données de référence sur l'activité touristique, de créer des outils d'aide à la décision pour la promotion de l'île et aussi d'être un espace de concertation entre partenaires publics et privés.

Remise d'un chèque de près de 300 000 € à la CCI de Saint-Martin

La Chambre de commerce et d'industrie de Région des îles de Guadeloupe (CCIIG) a remis à la Chambre consulaire interprofessionnelle de Saint-Martin (CCISM) un chèque de près de 300 000 € correspondant à la collecte de la taxe d'apprentissage 2013, soit une progression de 14 % sur trois ans. Cette somme financera en partie le centre de formation des apprentis et les trois établissements scolaires qui dispensent des formations technologiques et professionnelles. La chambre consulaire interprofessionnelle de Saint-Martin compte un peu plus de 3 800 ressortissants, dont 50 % d'artisans et une cinquantaine d'agriculteurs.

Visite du Ministre des Outre-Mers dans les îles du nord

Le ministre des Outre-mer Victorin Lurel était en visite à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy les 3 et 4 juin derniers. Sur chacune des deux îles, Victorin Lurel a rencontré les élus, à commencer par les présidents des Collectivités, mais également des chefs d'entreprises et des associations, et a effectué plusieurs visites de chantiers cofinancés par l'État.

Visite de la directrice de l'aéroport de Sint Marteen à Madrid

La directrice générale de l'aéroport international Princess Juliana, Regina LaBega, a rencontré le ministre de Sint Maarten plénipotentiaire à La Haye, Mathias Voges, lors d'une visite de courtoisie après son voyage à Madrid, en Espagne, où elle a reçu le Prix international des Transports, au nom de l'aéroport. Différents sujets ont été évoqués, tels que la taxe de départ perçue auprès des passagers à destination de Saba et Saint-Eustache, le rôle de plaque tournante de cet aéroport pour ces îles et l'atterrissage des hélicoptères de secours.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE					Données brutes	Variation mensuelle	Gissement annuel
Prix (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	Guadeloupe France entière	Avril	2013	129,6 127,2	-0,4 % -0,2 %	1,3 % 0,7 %
Demandeurs d'emploi (Source : Deccte)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Avril	2013	60 900	1,4 %	5,2 %
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations - (en cumul - millions d'euros) Importations - (en cumul - millions d'euros)		Avril	2013	96,5 919,1	- -	59,6 % 5,2 %
Créations d'entreprises (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Avril	2013	413	22,9 %	8,7 %
Vulnérabilité des ménages (Source : Jedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire Retraits de cartes bancaires (Flux)		Cumul annuel		1 588	-	-13,1 %
			Mai	2013	20 387	-4,0 %	1,1 %
					517	2,2 %	38,6 %

INDICATEURS SECTORIELS					Données brutes	Variation mensuelle	Gissement annuel
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport Pôle Caraïbes)	Nombre de passagers (hors transit)		Avril	2013	169 628	-11,2 %	-8,0 %
			Cumul annuel		713 125	-	-4,6 %
Trafic maritime (Source : Port autonome)	Trafic net de marchandises (tonnes) Nombre de passagers (entrées + sorties)		Avril	2013	257 923 78 836	-23,4 % -14,7 %	-9,3 % -5,1 %
Fréquentation des hôtels classés (Source : Insee)	Nombre de nuitées (en milliers)		Janvier	2013	108	-0,8 %	-9,1 %
			Cumul annuel		108	-	-9,1 %
Immatriculations (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Avril	2013	1 252	-1,8 %	5,7 %
			Cumul annuel		4 972	-	-4,8 %
Consommation de ciment (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Mai	2013	18 114	-12,6 %	-6,7 %
			Cumul annuel		101 403	-	-1,6 %

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,50%	date d'effet
Taux de la facilité de prêt marginal	1,00%	02/05/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	02/05/2013

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/13)				
ANNEE	2013	JO du 01/03/13	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	1,75%	1,75%	2,25%	1,25%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Mai 2013)			
Février	Mars	Avril	Mai	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0683%	0,0702%	0,0819%	0,0784%	0,1120%	0,2010%	0,3020%	0,4850%

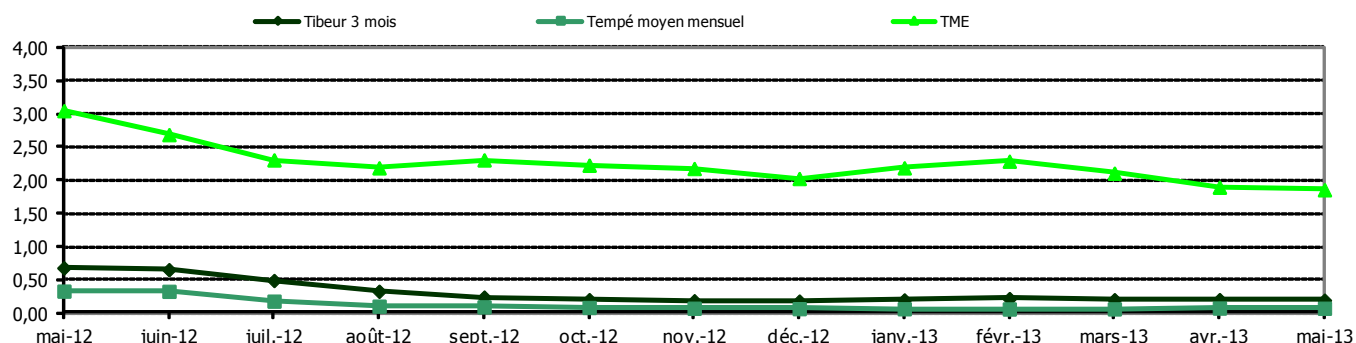
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Février	Mars	Avril	Mai	Février	Mars	Avril	Mai
2,29%	2,11%	1,90%	1,86%	2,49%	2,31%	2,10%	2,06%

Taux de l'usure (applicable au deuxième trimestre 2013)

Crédits aux particuliers		Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
	Seuils de l'usure		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,43%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,09%
Prêts à taux variable	5,01%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,75%
Prêts-relais	5,55%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,29%
Autres prêts			
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,29%	Découverts en compte (1)	13,37%
Prêts d'un montant supérieur à 3 000 euros et inférieur ou égal à 6 000 euros	16,25%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,03%
Prêts d'un montant supérieur ou égal à 6 000 euros	11,48%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
		Découverts en compte (1)	13,37%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

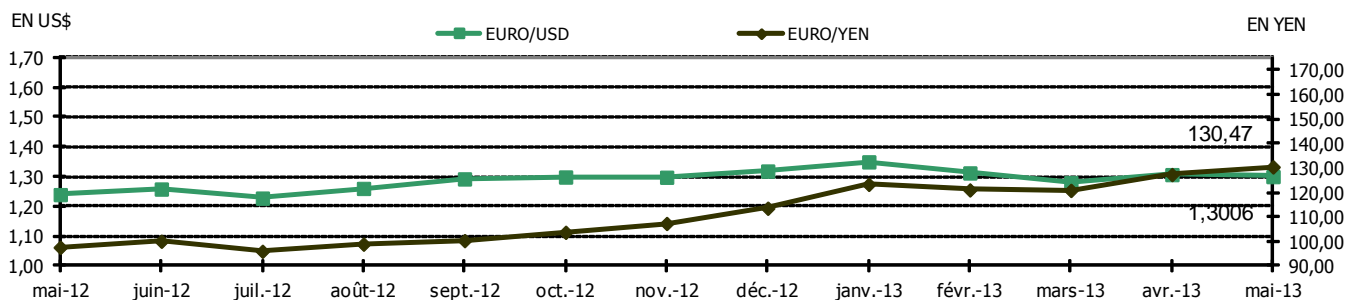
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3006	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,2174	EURO/SRD (Surinam)	4,289
EURO/JPY (Japon)	130,4700	EURO/BWP (Botswana)	11,24810	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,3265
EURO/CAD (Canada)	1,3434	EURO/SCR (Seychelles)	15,3350	EURO/DOP (Rép. Dom.)	53,5546
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,85370	EURO/MUR (Maurice)	40,486	EURO/BBD (La Barbade)	2,5994
EURO/SGD (Singapour)	1,6412	EURO/BRL (Brésil)	2,7664	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,34
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,0981	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,1779	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2857,8153	EURO/XCD (Dominique)	3,5092	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : C. APANON

Editeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activité de la Providence - Zac de Dothémare - 97139 Les Abymes

Achevé d'imprimer le 12 juin 2013 - Dépôt légal : juin 2013 - ISSN 1240 - 3806